

Résumé

Du coup est un connecteur susceptible de marquer ou d'expliciter une relation de conséquence entre deux propositions, comme *donc*, *alors*, *par conséquent*, *de ce fait* ou *aussi*. Chacun de ces connecteurs exerce des contraintes particulières sur les configurations syntactico-sémantiques où il intervient. Le propos de cet article est d'isoler les contraintes qui caractérisent *du coup*. L'étude se fera en trois étapes.

La classe des connecteurs de conséquence sera d'abord analysée dans son ensemble. Il s'agira de saisir les mécanismes généraux qui régissent la compatibilité des marqueurs avec différentes configurations. Cette analyse permettra ensuite de spécifier le format général des configurations que *du coup* accepte. Enfin, nous montrerons que ce format est trop général par rapport aux contraintes qu'exerce ce connecteur. Nous chercherons alors à identifier les facteurs responsables des emplois inappropriés de *du coup* afin d'être en mesure de cerner le profil sémantique qui caractérise *du coup* et qui prescrit le format des configurations adéquates pour son emploi.

1 Introduction

Les connecteurs de conséquence tels que *donc*, *alors*, *par conséquent*, *de ce fait*, *du coup*, *aussi*, ont des emplois qui, à première vue, ne sont ni prédictibles ni homogènes. D'une part, il ne suffit pas qu'une relation de conséquence puisse être envisagée entre des entités sémantiques relatives aux deux segments de discours adjacents au connecteur pour que l'emploi d'un connecteur de conséquence soit possible.

- (1) Je n'ai pas lu le journal ce matin. Est-ce que la SNCF est encore en grève ?
- (2) Je n'ai pas lu le journal ce matin. ^{??} Donc est-ce que la SNCF est encore en grève ?

C'est une relation de conséquence entre les actes illocutoires qui assure la cohérence du discours : la question est la conséquence du fait d'asserter *p*. Pourtant l'emploi de *donc*, comme celui de n'importe quel autre connecteur de conséquence, est inapproprié.

D'autre part, si l'emploi d'un des connecteurs est approprié, cela n'entraîne pas que l'emploi de tous les autres le soient.

- (3) Paul a réussi son examen, *donc* / *alors* / *par conséquent* il a bien travaillé
- (4) Paul a réussi son examen, ^{??} *du coup* / ^{??} *de ce fait* / (^{??} *aussi*) il a (a-t-il) bien travaillé

La relation de conséquence concerne des «jugements». Il s'agit d'une causalité *épistémique* au sens de (Sweetser 1990). Le fait que le locuteur pense que Paul a bien travaillé est la conséquence du fait que le locuteur sait que Paul a réussi son examen. Seuls certains connecteurs de conséquence acceptent ce type de relation.

En partant des mécanismes généraux qui régissent la compatibilité des connecteurs de conséquence avec différentes configurations, nous établirons le format particulier de la configuration qui convient à *du coup*. Nous procéderons en quatre étapes. L'explicitation des facteurs auxquels les connecteurs de conséquence sont sensibles permettra de définir

¹ Des versions préliminaires de cet article ont été discutées avec Marion Carel. Nous la remercions pour l'ensemble de ses remarques qui nous ont permis d'envisager de nouvelles pistes pour la description *du coup*.

différents types de configuration (section 2). Le format des configurations qui résulte de cette analyse étant trop général par rapport aux contraintes imposées par *du coup*, nous identifierons les facteurs responsables des emplois inappropriés de *du coup* (section 3), afin de cerner, sur la base d'exemples authentiques et construits, le profil sémantique qui caractérise *du coup* et qui prescrit le format des configurations adéquates pour son emploi (section 4).

2 Connecteurs de conséquence et format sémantique des configurations appropriées

Pour définir le format sémantique des configurations appropriées pour les connecteurs de conséquence, il faut définir (a) la nature des termes reliés par le connecteur et (b) la nature des règles de sens commun auxquelles le connecteur demande qu'on fasse appel pour construire une connexion possible.

(a) A première vue, il est difficile de délimiter les objets sur lesquels porte la relation de conséquence marquée par un connecteur. Dans l'exemple (2), on a vu que la relation de conséquence concerne les actes illocutoires, mais que l'emploi de n'importe quel connecteur de conséquence est inapproprié.

(5) Je n'ai pas lu le journal ce matin. ^{??}Donc / ^{??}Alors / ^{??}Par conséquent / ^{??}Du coup / ^{??}De ce fait / ^{??}Aussi est-ce que la SNCF est encore en grève ?

Dans l'exemple qui suit, la relation de conséquence concerne les contenus propositionnels (la baisse de la température est une conséquence de l'ouverture de la fenêtre) et l'emploi d'un connecteur de conséquence est également inapproprié.

(6) Ouvre la fenêtre ! ^{??}Donc / ^{??}Alors / ^{??}Par conséquent / ^{??}Du coup / ^{??}De ce fait / ^{??}Aussi il fera (fera-t-il) moins chaud

La juxtaposition ou la connexion par d'autres marqueurs est en revanche tout à fait possible.

(7) Ouvre la fenêtre ! (Et / Ainsi / Comme ça) Il fera moins chaud

Les relations de cohérence entre actes, entre contenus ou entre attitudes, utilisées habituellement pour décrire les relations de discours marquées ou non par un connecteur (cf. Sweetser 1990, Sanders *et al.* 1992, Knott 1996, Degand 1998) ne permettent pas de rendre compte de l'inappropriété des connecteurs de conséquence dans ces deux configurations. Ces connecteurs ne se contentent pas d'une relation de contenu ou d'une relation entre actes pour pouvoir être employés. En fait, comme nous l'avons indiqué dans (Rossari & Jayez 1997), les connecteurs de conséquence sont sensibles simultanément aux relations entre les contenus et les actes. En (5), c'est la relation entre contenus qui pose problème (il est difficile d'envisager une relation logique entre le fait de ne pas lire le journal et la grève de la SNCF). En (6), c'est la relation entre actes qui bloque la connexion : le connecteur bloque le passage d'un impératif à une assertion.

Il faut donc envisager une forme de connexion qui rende compte de la sensibilité des connecteurs à la fois aux actes et aux contenus. Pour refléter cette double sensibilité, il faut concevoir les connecteurs non comme mettant en relation des objets statiques, qui seraient des actes, des attitudes ou des contenus, mais comme mettant en relation des objets dynamiques, qui peuvent être conçus comme des transitions d'un état à un autre. Le fait d'insérer une information dans un état permet de passer d'un état A à un état B. Dans cette nouvelle

conception, le connecteur pose une relation non pas entre deux informations, mais entre des opérations d'insertion d'informations dans des «mondes». Ces opérations sont associées aux actes illocutoires. Nous parlons pour cette raison d'*opérations illocutoires*.

Ces opérations sont de trois types, qui correspondent aux assertions, aux impératifs et aux questions. Elles déterminent le type d'état dans lequel l'information est insérée ainsi que le statut informationnel de l'état après la mise à jour. Le type d'état peut être réel ou futur idéal et son statut informationnel peut être stable (l'information est vraie ou fausse en tout point de ce état) ou instable (l'information n'est pas vraie ou fausse en tout point de ce état).

Les opérations illocutoires réalisées par des assertions produisent des états dont le statut informationnel est stable: à la suite de l'opération de mise à jour l'information a le même statut vériconditionnel en tout point de l'état.² L'état concerné est l'état réel. Nous dirons pour simplifier que les *assertions* concernent des états *stables* et *effectifs*.

Les opérations illocutoires réalisées par des impératifs produisent également des états dont le statut informationnel est stable: l'information a le même statut vériconditionnel en tout point de l'état. La différence est que l'état concerné est un état futur idéal. Nous dirons pour simplifier que les *impératifs* concernent des états *stables* et *non effectifs*.

Les opérations illocutoires relatives aux questions ne modifient pas l'état d'information, mais se contentent de vérifier que telle ou telle information est possible dans un état. Cela correspond à l'intuition selon laquelle les questions ne font pas avancer l'état d'information propre à un état. Les opérations illocutoires associées aux questions ne peuvent donc pas être considérées comme des mises à jour. Il s'agit plutôt de tests³ qui vérifient la possibilité d'une information dans un état. Ces opérations ne modifiant pas l'état d'information et n'exerçant aucune contrainte sur sa stabilité, l'état résultant, qui est identique à l'état initial, peut parfaitement être instable. L'état concerné est l'état réel. Nous dirons pour simplifier que les questions concernent des états *non stables* et *effectifs*.

Ainsi, la relation de conséquence doit regarder non pas les actes en tant que tels ou les contenus en tant que tels, mais les opérations instanciées par les actes. De manière intuitive, cela veut dire que l'opération réalisée à la droite du connecteur doit être rendue possible par celle réalisée à sa gauche.

Dans le discours (5), cette condition n'est pas remplie, car il n'y a aucune relation entre l'information introduite par l'assertion (ne pas avoir lu le journal) et celle relative à la question (le fait que la SNCF soit ou ne soit pas en grève). L'appropriété du test relatif à la question n'est donc pas garantie. En (6) cette condition n'est pas remplie, car l'insertion des informations ne concerne pas les mêmes états. L'impératif concerne un état futur idéal, alors que l'assertion concerne l'état réel, et une information relative à un état futur idéal ne peut servir de garantie à l'introduction d'une information dans l'état réel.

Toutefois, ce dernier exemple pose plusieurs problèmes que nous ne ferons que mentionner ici. Premièrement, comme on l'a vu, la coordination en *et* est compatible avec une interprétation où il n'y a pas de "coupure" entre l'état réel et l'état futur idéal. L'ensemble de la structure est interprété comme une conditionnelle (*si tu ouvres il fera moins chaud*). Ce type de structure, dans lequel l'impératif est qualifié de *pseudo-impératif* justement parce qu'il perd sa valeur prospective, est décrit par (Sorin 1984) et (Clark 1993). L'ajout du coordonnant *et* améliore ainsi systématiquement l'enchaînement en rendant accessible ce type d'interprétation. Deuxièmement, les connecteurs de conséquence à nuance de manière sont également compatibles avec ce type d'enchaînement. Un connecteur tel que *ainsi* ou *comme*

² Dans une approche à la Veltman (1996), une mise à jour par *p* a pour effet de supprimer tous les points (mondes) de l'état informationnel où *p* est fausse. Dans l'approche de (Jayez & Rossari 1998), l'assertion que *p* intervient sur un ensemble d'états et réalise une mise à jour de chaque état avec *p*.

³ Le terme de *test* vient de la sémantique dynamique de Groenendijk et Stokhoff, et de Veltman.

ça est tout à fait naturel dans cette configuration, cf. (7).⁴ Il est toutefois possible d'insérer ces deux connecteurs dans une clivée et de les interpréter comme des adverbes de manière attachés à la prédication verbale : *Ouvre la fenêtre ! C'est comme ça / C'est ainsi (= de cette manière) qu'il fera moins chaud*. La valeur connective n'est alors due qu'à la reprise anaphorique de type propositionnel que la locution adverbiale implique et non à la relation qu'il véhicule. Dans cette interprétation, ils ne signalent pas une mise en relation entre deux transitions informationnelles.⁵

Les exemples qui suivent, tout en étant construits sur des configurations illocutoires similaires à (5) ou (6), sont en revanche possibles.

(8) Je n'ai pas reçu mon contrat. Donc est -ce que le département n'a pas oublié de me l'envoyer ?

(9) Essaie de ne pas être en retard ! Donc prends l'autoroute !

L'information mise à jour par l'assertion est en relation avec celle qui est liée à la question : le fait que le locuteur n'a pas reçu son contrat est lié au fait qu'il peut ne pas avoir été envoyé. En (9), l'opération illocutoire réalisée à droite se fait dans le même état que celle réalisée à gauche : on reste dans l'état futur idéal dans les deux cas.

Nous n'aborderons pas ici les problèmes de représentation de la mise en relation des opérations illocutoires.⁶

(b) La nature de la règle convoquée pour expliquer le rapport prémisses/causes -conséquences varie selon les configurations.

On a vu que, dans les exemples (3) et (4), les connecteurs de conséquence se distribuent différemment. Dans ces configurations, dites de causalité inversée ou de causalité épistémique, la règle qui permet de passer de la prémisse à la conclusion concerne des jugements. Ce type de configuration n'est pas compatible avec *du coup*, *de ce fait* et *aussi*.

(3) Paul a réussi son examen, donc / alors / par conséquent il a bien travaillé

(4) Paul a réussi son examen, ?? du coup / ?? de ce fait / (?? aussi) il a (a-t-il) bien travaillé

En revanche, dans les configurations de causalité «directe», comme (10), la règle qui permet de passer de la prémisse à la conclusion associe des états de choses. Dans ce cas, l'ensembles des connecteurs de conséquences peuvent être utilisés.

(10) Paul a bien travaillé, donc / alors / par conséquent / du coup / de ce fait / (aussi) il a (a-t-il) réussi son examen

Dans l'état présent de notre analyse, nous faisons l'hypothèse que la différence entre ces deux cas n'est pas une différence liée à une forme logique des phrases. Soit C un connecteur de conséquence et p et q deux objets abstraits qu'il relie. On pourrait soutenir que, lorsque le

⁴ Nous remercions Maurice Gross pour cette remarque.

⁵ Il est également possible que la position médiane du connecteur améliore certains exemples. Par exemple *Ouvre la fenêtre ! Il fera de ce fait moins chaud* semble meilleur à certains locuteurs. C'est un point que nous négligerons ici.

⁶ Une proposition de représentation est formulée dans (Jayez et Rossari 1998). Toutefois elle comporte encore des incertitudes notamment en ce qui concerne la représentation des opérations illocutoires réalisées par les questions. Ce qui sera dit dans la suite de cet article se fondera quand même sur cette proposition.

connecteur concerne des états de choses, p et q sont des propositions simples alors que, quand le connecteur concerne des jugements, p et q sont des objets ayant une structure $O(r)$, où O est un opérateur épistémique (croyance, savoir, etc.) et r une proposition simple. Ce n'est pas la direction que nous suivons, et ce, pour deux raisons. D'abord, nous n'avons pas de raison empirique ou formelle de faire cette hypothèse. Ensuite, une hypothèse de ce genre complique la représentation des opérations illocutoires. Nous préférons une solution apparemment plus simple, qui consiste à refléter la différence entre états de choses et jugements au niveau des règles.⁷ Nous admettrons que la différence entre les règles est la suivante.

Type de règles

Toutes les règles ont un format $\Sigma \vdash p$, où Σ est un ensemble d'expressions et p une expression. \vdash est une relation de conséquence dont nous laissons les propriétés non spécifiées.⁸ Dans les règles qui portent sur des états de choses, Σ ne peut contenir que des causes ou des conditions analytiques de p. Dans les règles qui portent sur des jugements, Σ peut contenir des effets ou des conséquences analytiques de p.

Les règles causales ordinaires telles que *travailler* \vdash *réussir son examen* portent donc sur des états de choses (la cause est à gauche du signe \vdash , l'effet à droite). Les règles abductives telles que *réussir son examen* \vdash *travailler*, où l'ordre causal est inversé, portent sur des jugements. Les règles analytiques telles que *divisible par 2* \vdash *pair* portent à la fois sur des états de choses et sur des jugements. Les connecteurs qui acceptent les règles concernant les jugements acceptent celles concernant les états de choses, l'inverse n'est pas vrai.

A titre d'illustration, on peut envisager le cheminement suivant pour assurer le passage de la prémisse à la conclusion dans (3).

- L'opération illocutoire de gauche insère l'information «Paul a réussi son examen», que nous noterons *réussir son examen*, dans l'état réel.
- On convoque une règle de forme *réussir son examen* \vdash *travailler*.
- Automatiquement, cette règle entraîne une nouvelle mise à jour de l'état réel avec l'information *travailler*.
- On garantit ainsi que la mise à jour avec l'information *travailler* dans l'état réel est possible. Plus précisément (cf. Jayez & Rossari 1998), si la mise à jour avec *réussir son examen* a correctement fonctionné, nous savons que la mise à jour avec *travailler* fonctionnera aussi.

Dans l'exemple (10) on sélectionne une simple règle causale.

- L'opération illocutoire de gauche insère l'information *travailler* dans l'état réel.
- On convoque une règle de forme *travailler* \vdash *réussir son examen*.
- Automatiquement, cette règle entraîne une nouvelle mise à jour de l'état réel avec l'information *réussir son examen*.
- On garantit ainsi que la mise à jour avec l'information *réussir son examen* réussira si la mise à jour avec *travailler* a réussi.

⁷ Nous ne méconnaissons pas la différence intuitive entre les deux situations. Les états de choses décrivent une partie de l'état réel ou imaginaire. Ils ne doivent pas forcément être interprétés comme étant pris en charge par une instance particulière. Les jugements sont des états de choses qui sont par défaut interprétés comme pris en charge par une instance qui croit à la vérité de l'état de choses. Dans (Jayez & Rossari 1999b), nous montrons que la solution par forme logique conduit à des difficultés que la solution par règles évite.

⁸ (Jayez & Rossari 1999a) contient une discussion de certaines propriétés de \vdash . Toutefois, certains aspects, tels que le non monotonicité et le caractère dynamique n'y ont pas été abordés. Il s'agit d'un problème trop complexe pour être traité ici.

Pour résumer, dans une forme $X \text{ Conn } Y$ ⁹, nous admettons que le connecteur met en relation deux objets abstraits O et O' *via* une règle. Ces deux objets correspondent à des transitions d'état. Le passage d'un état à un état s' se fait suite à une opération illocutoire qui permet de réaliser une mise à jour ou un test avec une proposition notée $p, q, r...$ Les propositions dénotent des informations (états de choses). Si X correspond à une proposition p et Y à une proposition q , on a donc, comme condition fondamentale pour les connecteurs de conséquence: si $s + p = s'$, alors, moyennant les règles auxquelles le connecteur est sensible, $s' + q$ n'entraîne pas d'inconsistance.

L'ensemble de ces paramètres – types d'opérations et nature des règles – (récapitulés dans le tableau ci-dessous) détermine en partie le format des configurations en fonction des connecteurs.

⁹ Dans la mesure où nos analyses concernent les contraintes que les connecteurs exercent sur les suites linguistiques avec lesquelles ils se combinent, nous ne prenons comme base d'analyse que les cas où il y a une correspondance directe entre les énoncés P et Q et les objets sémantiques abstraits X et Y .

	Règle sur états de choses seulement	Règle sur états de choses ou jugements
Stabilité gauche requise	<i>de ce fait, du coup, aussi</i> Il n'était pas en règle, de ce fait / du coup / aussi les douaniers ont refusé de le laisser entrer	<i>donc, par conséquent, alors</i> Les douaniers ont refusé de le laisser entrer, donc / alors / par conséquent il n'était probablement pas en règle
Stabilité droite requise	<i>de ce fait</i> Ma voiture est en panne, ??de ce fait est-ce que tu pourrais m'appeler un taxi ?	
Effectivité gauche requise	<i>aussi, du coup, de ce fait</i> Essaie de venir vite ! ??Aussi / ??Du coup / ??De ce fait prends l'autoroute !	
Effectivité droite requise	<i>de ce fait, du coup</i> Cette machine est dangereuse ??de ce fait / ??du coup n'y touche pas !	
Non stabilité gauche possible		
Non stabilité droite possible	<i>aussi, du coup</i> Ma voiture est en panne, aussi / du coup est-ce que tu pourrais m'appeler un taxi ?	<i>donc, par conséquent, alors</i> Ma voiture est en panne, donc / alors / par conséquent est-ce que tu pourrais m'appeler un taxi ?
Non effectivité gauche possible		<i>donc, par conséquent, alors</i> Essaie de venir vite ! Donc / Alors / Par conséquent prends l'autoroute !
Non effectivité droite possible	<i>aussi</i> Cette machine est dangereuse aussi n'y touche pas !	<i>donc, par conséquent, alors</i> Cette machine est dangereuse donc / alors / par conséquent n'y touche pas !

Un peut tirer de ce tableau une première série de conditions qui régulent les possibilités d'emploi des connecteurs de conséquence.

– Aucun connecteur de conséquence n'accepte des états non stables à gauche. Cette contrainte est liée à la nature de la relation. Si le type de relation induite par le connecteur est basée sur une forme de garantie de la première opération sur la seconde, il faut que cette opération génère de la stabilité. Les questions sont les seuls actes qui concernent des états non stables. C'est la raison pour laquelle elles sont toujours exclues à gauche avec un connecteur de conséquence.

– Les connecteurs qui acceptent les règles sur les jugements ont un comportement homogène. Si certaines conditions sont remplies¹⁰, ils acceptent tous la non effectivité à droite et à gauche et la non stabilité à droite. Il n'y a néanmoins pas de corrélation entre le fait d'accepter des règles portant sur des jugements et le fait d'accepter des états non stables ou non effectifs. Les connecteurs qui n'acceptent que les règles concernant les états de choses ont des comportements variés par rapport à la stabilité et à l'effectivité.¹¹

¹⁰ Ces conditions sont décrites dans (Jayez et Rossari 1998). Elles ont trait au mécanisme général qui régit le fait même qu'un connecteur de conséquence puisse être employé. Cf. le commentaire des exemples (5) et (6).

¹¹ La non corrélation entre le fait que les connecteurs acceptent des énoncés non assertifs et le fait qu'ils interviennent dans des configurations nécessitant des règles sur des jugements constitue l'une des différences les plus fondamentales vis-à-vis de l'approche que nous avons développée initialement (cf. Rossari et Jayez 1996, 1997). Dans ces articles, nous avons considéré les connecteurs de conséquence dans une perspective

- Aucun n’accepte la non effectivité à gauche. En ce qui concerne les états d’information à droite, ils sont plus ou moins tolérants.
- *De ce fait* est le connecteur le plus restrictif : il n’accepte ni les états non stables, ni les états non effectifs.
- *Du coup* est plus tolérant que *de ce fait* : il accepte les états non stables, mais il n’accepte pas les états non effectifs.
- *Aussi* est le moins restrictif des trois : il accepte les états non stables et non effectifs.

La répartition des connecteurs en fonction de ces facteurs permet de filtrer un certain nombre de configurations inappropriées. Toutefois, chaque connecteur impose des restrictions supplémentaires sur ces configurations. Nous allons examiner celles imposées par *du coup* sur les configuration assertions - assertions.

Il ne suffit pas de pouvoir convoquer des règles concernant des états de choses pour que *du coup* soit approprié.

(11) Il est italien, ?? du coup il est européen

(12) Il est italien, de ce fait il est européen

Règle : quand on est italien, on est européen

(13) Ce nombre est divisible par 64, ?? du coup il est pair

(14) Ce nombre est divisible par 64, de ce fait il est pair

Règle : quand un nombre est divisible par un multiple de 2, il est pair

Dans ces exemples et dans les suivants, les ?? s’appliquent uniquement à une lecture «statique» où le locuteur décrit une relation entre deux propositions. Il existe une autre lecture qui nécessite qu’on imagine que le locuteur découvre la prémisse au moment où il l’énonce. Elle est illustrée par des versions comme (12’) ou (13’). Nous la négligeons pour le moment. Nous y reviendrons dans la section (4).

(12’) Ah ! Il est italien ? Ah ben, du coup, il est européen

(13’) Bien sûr, c’est évident et je ne m’en étais pas rendu compte ! Ce nombre est divisible par 64, (et) du coup il est pair

3. Identification des facteurs pertinents pour *du coup*

Les facteurs qui ont des incidences sur les configurations adéquates avec *du coup* semblent à première vue tout à fait disparates : les modifications dans les configurations illustrées par les exemples (15 à 19) concernent chaque fois des aspects différents de la prémisse ou de la conclusion.

(15a) C’est le fils d’Alain Delon, ?? du coup il est beau

(16a) Il est intelligent, ?? du coup il a un QI élevé

(17a) Jean mesure un mètre quatre vingt, ?? du coup il est plus grand que Marie

(18a) Ce nombre est divisible par 64, ?? du coup il est pair

(19a) Il est italien, ?? du coup il est européen

statique comme reliant des objets de type différents : des contenus propositionnels ou des attitudes sur des contenus propositionnels. C’est cette dernière aptitude qui rend ces connecteurs compatibles avec des énoncés non assertifs (questions et impératifs). La perspective dynamique que nous développons ici nous amène à dissocier les différents facteurs auxquels les connecteurs de conséquence sont sensibles. Ce sont des conditions sur la nature des opérations illocutoires et la nature des règles qui exercent des contraintes sur leurs emplois.

vs.

- (15b) C'est le fils d'Alain Delon, du coup tout le monde le trouve beau
- (16b) Il est intelligent, du coup il comprend tout ce qu'on veut bien lui expliquer
- (17b) Jean a atteint un mètre quatre vingt, du coup il est plus grand que Marie
- (18b) Ce nombre est divisible par 64, du coup il est forcément pair
- (19b) Il est italien, du coup il est aussi européen

En (15b), la modification concerne la conclusion. On a une quantification sur le sujet. En (16b), c'est également la conclusion qui est modifiée : il s'agit d'une quantification sur l'objet auquel s'applique la propriété de *comprendre*. En (17b), c'est la prémisse qui est concernée : on passe d'une propriété intrinsèque à une propriété transitoire. En (18b), c'est la conclusion *via* l'ajout d'un adverbe modal d'attitude épistémique. En (19b), la propriété exprimée dans la conclusion est présentée comme une propriété additionnelle par l'adverbe *aussi*.

Il y a néanmoins des points communs dans ces différentes configurations. Les modifications qui affectent la prémisse ou la conclusion permettent de présenter l'état de choses évoqué dans la conclusion comme lié à la situation d'énonciation, à un événement ou à des prémisses implicites additionnelles. En d'autres termes, pour que *du coup* soit naturel, on doit pouvoir adopter sur l'enchaînement une perspective qui accentue le rôle de facteurs circonstanciels. Un symptôme de cette préférence est le comportement de *du coup* avec des conséquences introduites par *je constate que, je m'aperçois que, je me rends compte que, etc.*

- (15b') C'est le fils d'Alain Delon, du coup *je constate que* tout le monde le trouve beau
- (16b') Il est intelligent, du coup *je constate qu'* il comprend tout ce qu'on veut bien lui expliquer
- (17b') Jean a atteint un mètre quatre vingt, du coup *je constate qu'* il est plus grand que Marie
- (18b') Ce nombre est divisible par 64, du coup *je me rends compte qu'* il est forcément pair
- (19b') Il est italien, du coup *je me rends compte qu'* il est aussi européen

Dans les exemple (15b') et (16b'), la propriété mentionnée dans la prémisse est tout à fait stable (au sens de non transitoire).¹² Cependant, la conclusion n'est pas une propriété mais plutôt la manifestation circonstancielle d'une propriété. Dans (15b'), une paraphrase intuitive possible pour la conclusion est *Je constate que chaque fois que quelqu'un le rencontre, il le trouve beau*. De même, pour (16b'), on aurait *Je constate que chaque fois qu'on lui explique quelque chose, il comprend*. Ce que l'expression *je constate que p* met en relief c'est le caractère circonstanciel de la conclusion. De ce que *x* est le fils d'Alain Delon, il pourrait découler (par un quelconque déterminisme génétique) que *x* est beau. En revanche, il ne s'ensuit pas que je constate que tout le monde trouve *x* beau. Pour cela, il faut des circonstances particulières, où je suis témoin de certaines réactions. Un commentaire analogue s'applique à (16b'). Pour (17b'), le fait que Jean soit plus grand que Marie se trouve vérifié dans certaines circonstances : celles où il a atteint un mètre quatre vingt, ce qui légitime la possibilité d'un constat. Dans (18b') et (19b'), la prise de conscience indiquée par *je me rends compte* correspond à une sorte d'opération mentale, qui se déroule en temps réel, et est donc sensible aux circonstances (et non à la seule relation déductive).

Il semblerait donc que c'est une lecture fondée sur des circonstances qui convient au connecteur. On pourrait en voir une confirmation indirecte dans le fait que les formes *je*

¹² Dans les termes de Carlson (1977), on dirait qu'il s'agit de deux propriétés *individual level* (intrinsèques), par opposition aux propriétés *stage level* (transitoires) telles que *porter un chapeau* ou *être arrivé en retard*.

constate que, etc. sont souvent bizarres dans les configurations où l'emploi de *du coup* est marqué.

(15a') C'est le fils d'Alain Delon, alors ??*je constate qu'il est beau* (vs. alors il est beau)

(16a') Il est intelligent, alors ??*je constate qu'il a un QI élevé* (vs. alors il a un QI élevé)

(17a') Jean mesure un mètre quatre vingt, alors ?*je constate qu'il est plus grand que Marie* (ou alors il est plus grand que Marie)

(18a') Ce nombre est divisible par 64, alors ??*je constate qu'il est pair* (vs. alors il est pair)

(19a') Il est italien, alors ??*je constate qu'il est européen* (vs. alors il est européen)

4. Le profil sémantique de *du coup*

Pour identifier le profil sémantique propre à *du coup*, nous allons commencer par vérifier que la lecture circonstancielle se manifeste également dans les exemples authentiques. Ensuite nous envisagerons la construction d' autres exemples, en faisant varier uniquement l' accès à une lecture circonstancielle. Nous verrons alors que l' accès à la lecture circonstancielle est en fait la manifestation d' une contrainte plus générale, qui prescrit le format des configurations adéquates et constitue ainsi le véritable profil sémantique de *du coup*.

Le cas des exemples authentiques

(1) «Par exemple, le jour où les éditeurs du Guide des voyants sont venus pour me piéger, je les ai tout de suite devinés.» Anita, **du coup**, a décroché une étoile dans leur guide.

(2) La loi est pointilleuse et rigide, **du coup**, aucune entreprise n' est en mesure de la respecter, du moins formellement.

(3) L' économie salariale ne peut plus être une économie intégratrice de l' ensemble de la population : **du coup**, doit être créée à côté une économie hybride.

(4) Le personnage qu' interprète Nathalie Baye dans le film commet souvent des lapsus, ce qui est aussi le cas de Nathalie dans la vie : **du coup**, elle les remettait à l' endroit.

(5) Sans doute cela arrange les gens : **du coup**, ils ne sont pas vraiment concernés, ils ont le sentiment que pendant ce temps il peuvent faire leurs petits trucs tranquillement, puisque ce qu'on dit ne concerne pas leur vie.

(6) Framatome «a mis fin sans précaution à cette aventure»; **du coup**, un certain «dégrisement» apparaîtrait, selon l' expression du chercheur.

(7) Soit un loyer annuel de 150 000 francs pour une boutique de 50 mètres carrés... **Du coup**, aucune des 50 boutiques ne trouve preneur”

(8) Et vous voudriez que nous soyons présents à cette conférence de presse? Sûrement pas! **Du coup**, la négociation, qui aurait dû démarrer dans la foulée, a connu un premier temps difficile

(9) La seule politique du département, c'est d'être contre la ville. **Du coup**, son ambition est claire : grignoter peu à peu le fief du conseil général¹³

Dans chacun des exemples du corpus, il est possible de relever des indices, qui favorisent une lecture circonstancielle.

L'indice le plus courant est la présence de différentes formes de négation (cf. 2, 5, 7). Le traitement polyphonique de la négation (cf. Ducrot 1984) explique sa compatibilité avec une lecture circonstancielle : le locuteur se dissocie de l'énonciateur d'une proposition parce que des circonstances lui font constater *non p*.

D'autres indices ont pour effet de signaler l'émergence d'un objet dans le contexte. Les prédicats verbaux comme *créer*, cf. (3), *apparaître*, cf. (6), *décrocher*, cf. (1), partagent la particularité de signaler que l'objet qu'ils prédisent n'a pas lieu d'être avant leur énonciation. La lecture circonstancielle de l'état de choses dénoté dans la proposition est donc inévitable.

Dans les exemples qui restent ce sont des indices de type différent qui permettent cette interprétation. En (4), le prédicat présuppose un changement d'état (le fait de remettre un objet à l'endroit présuppose qu'il n'était pas à l'endroit); en (8) la relative appositive explicite le fait qu'une attente du locuteur est modifiée; en (9), le verbe *être* est interprété comme le verbe *devenir*: il introduit une propriété qui vient d'émerger.

Le cas des exemples construits

(i) D'un côté, on peut construire des configurations très différentes les unes des autres, où la possibilité d'employer *du coup* dépend de la compatibilité avec l'interprétation circonstancielle.

(20a) Fatty est un mammifère, ^{??}du coup son petit a été nourri au lait

(20b) Fatty n'a pas de lait, du coup son petit a été nourri au biberon

(20c) Le petit de Fatty ne supporte que le lait, du coup il a été nourri au lait

Dans la configuration (a), la propriété «être nourri au lait» est comprise comme une propriété définitoire de «être un mammifère». En revanche en (c), cette même propriété n'est pas comprise comme définitoire: «être nourri au lait» n'est pas une manière de définir la propriété «ne supporter que le lait». De même en (b), la propriété «être nourri au biberon» n'est pas une propriété définitoire de «ne pas avoir de lait». Ces propriétés peuvent donc être comprises comme liées à des circonstances particulières. L'ajout d'un adverbe modal comme *forcément* en (20a) ou d'une intonation particulière (cf. (12') et (13')) rend possible une lecture où le locuteur prend conscience de cette propriété au moment de l'énonciation.

(20d) Fatty est un mammifère, du coup son petit a forcément été nourri au lait

On peut aussi faire varier la prémisse pour que la conclusion soit interprétée comme liée à des circonstances particulières.

(21a) Max est intelligent, ^{??}du coup il comprend les maths

(21b) Max a vidé une bouteille de whisky, du coup il comprend les maths

¹³ Les trois exemples issus du Monde (7 à 9) sont des dialogues rapportés. Comme cela n'a pas d'incidences sur les propriétés de *du coup* que nous souhaitons mettre en relief, nous n'avons pas tenu compte de cette particularité.

Avec une prémisse qui dénote un changement d'état, il est possible d'introduire un verbe de constat pour expliciter la lecture circonstancielle.

(21b') Max a vidé une bouteille de whisky, du coup *je constate qu'il* comprend les maths

Les prédications non copulatives et atemporelles seront également peu appropriées avec *du coup*.

(22) Pierre est sportif, ?? du coup il court

(23) Pierre aime se changer les idées, ?? du coup il lit

Le présent atemporel fait que ces prédications sont interprétées comme attribuant un type à un objet. Dans ce cas, comme dans celui des propriétés intrinsèques, il est très difficile d'avoir accès à une lecture circonstancielle, comme l'indique l'impossibilité d'introduire la prédication par *je constate que*:

(22') Pierre est sportif, ?? du coup *je constate qu'il* court

(23') Pierre aime se changer les idées, ?? du coup *je constate qu'il* lit

Pour améliorer l'emploi de *du coup*, il faut supprimer la lecture atemporelle.

(24a) Pierre aime l'exercice, du coup il court souvent

(24b) Pierre était pressé, du coup il a couru

(24c) Pierre est pressé, du coup le voilà qui court

(24d) Le père de Pierre courait le marathon, du coup son fils court

(25a) Pierre a besoin de se changer les idées, du coup il lit beaucoup

En (24a) le facteur temporel est introduit par l'adverbe *souvent*. En (24b) le passé composé situe l'activité à un moment précis du passé. En (24c) le déictique *le voilà* situe l'activité au moment de l'énonciation. En (24d) c'est la transition qui assure la localisation temporelle. Elle permet de situer le début de l'activité : l'exercice de l'activité de courir remonte à l'époque où le père de Pierre l'a initié. En (25a) le facteur temporel est introduit par la quantification qui induit une interprétation itérative de l'activité.

Des facteurs d'ordre pragmatique peuvent également améliorer l'emploi *du coup*.

(26a) Vous avez pris une pizza à 60 francs et une à 80, ?? du coup ça fait 140 francs

(26b) Vous avez pris une pizza à 60 francs et une, qui, elle, est à 80, du coup ça fait 140 francs

En (26a) la propriété de «coûter 140 francs» dépend uniquement des propriétés qu'ont les pizzas de coûter 60 et 80 francs. Dans ce cas, qui est similaire à celui des propriétés définitoires, la lecture circonstancielle est impossible. En revanche, en (26b), la présence du pronom fort emphatisé par le relatif crée un effet de contraste qui rend la propriété de «coûter 140 francs» tributaire de la situation d'énonciation même. C'est comme si le locuteur découvrait la propriété de «coûter 140 francs» en fonction d'événements relatifs à sa propre prise de conscience concernant le prix des pizzas. Il est alors possible d'introduire un verbe de constat.

(26a') Vous avez pris une pizza à 60 francs et une à 80, ?? du coup *je constate que* ça fait 140 francs

(26b') Vous avez pris une pizza à 60 francs et une, qui, elle, est à 80, du coup *je constate que* ça fait 140 francs

(ii) D'un autre côté, on peut construire un exemple au moins qui résiste à l'interprétation circonstancielle, mais qui, pourtant, semble adéquat avec *du coup*.

(21a) Il est né le 15 mars, du coup il est poisson

(21b) Il est né le 15 mars, ?? du coup *je constate qu'*il est poisson

Pour expliquer la possibilité d'employer *du coup* dans cette configuration, on peut envisager une contrainte ne forçant pas une lecture circonstancielle de la conclusion.

1. *Du coup* est approprié lorsque la prémisse dénote un événement au sens large qui permet de présenter la conclusion comme une transition.

Cette contrainte rend compte des contrastes qui suivent.

(22) En naissant le 15 mars, il est devenu poisson

(23a) Il est italien, ?? du coup il est européen

(23b) Il est né en Italie, (?) du coup il est européen

(23a') (En) Etant italien, il est ?? devenu européen (vs est européen)

(23b') (En) Naissant en Italie, il est devenu européen

On peut alors soutenir que (21a) ou (23b) sont meilleurs que (23a) parce que la prémisse ne dénote pas un état, mais mentionne un événement (la naissance) qui déclenche la transition exprimée dans la conclusion. En revanche, dans l'exemple (24), bien que la prémisse mentionne un événement, cet événement ne permet pas de présenter la conclusion comme une transition.

(24) Wittgenstein a écrit ce texte, ?? du coup il est intéressant

(24') Etant écrit par Wittgenstein, ce texte est ?? devenu intéressant (vs est intéressant)

Toutefois, il est possible de construire d'autres exemples, qui, eux, à l'inverse, sont compatibles avec une lecture circonstancielle, mais où l'emploi de *du coup* est marqué. Considérons les exemples suivants.

(25) Il est végétarien, du coup il ne mange pas de viande

(26) Il est daltonien, du coup il ne peut pas bien distinguer le rouge et le vert

(27) Il est fonctionnaire, du coup il a droit à certains avantages de la fonction publique

(28) Les baleines sont des mammifères, ?? du coup quand elles ont des petits elles les allaitent

Les quatre exemples sont compatibles avec une lecture circonstancielle. Pourtant l'emploi de *du coup* en (28) est marqué.

Les végétariens ne mangent pas de viande quand la question de manger ou non de la viande se pose. Les daltoniens confondent le rouge et le vert lorsqu'une de ces deux couleurs apparaît. Les fonctionnaires peuvent profiter de certains avantages dans certains contextes, qui définissent les conditions de mise en œuvre de ces avantages. Enfin, les baleines allaitent leurs petits quand elles en ont.

Intuitivement la différence entre (28) et les autres exemples tient au caractère attendu que revêt la conclusion.¹⁴ On sait que la propriété «mammifère» des baleines va faire qu' en toutes circonstances où elles auront des petits, elles les allaiteront.

De manière symétrique, des exemples qui décrivent de simples faits, tels que (29) et (30) sont bons, parce que les lectures intuitives qu'on peut leur associer leur attribue un caractère inattendu, respectivement, que Marie n'aurait normalement pas laissé tomber la réunion (si elle n'avait pas été débordée) et que Marie ne serait normalement pas venue à la réunion (si elle n'avait pas voulu expliquer le nouveau projet).

(29) Marie était débordée, du coup elle a laissé tomber la réunion

(30) Marie voulait nous expliquer le nouveau projet, du coup elle est venue à la réunion

On peut associer à (25, 26, 27) le même type de lecture intuitive: en général les individus mangent de la viande dans notre culture, et, dans l'espèce humaine, ils discriminent bien les couleurs. Pour (27), c'est moins clair intuitivement : faut-il admettre qu'en général les individus n'ont pas accès aux avantages de la fonction publique ? Il est donc plus approprié de formuler une contrainte qui bloque toute conclusion ayant pour effet d'être «attendue» plutôt qu'une contrainte qui définisse une conclusion inattendue.

Rappelons qu'une proposition p est instable dans un état d'information s si p n'est pas vraie en tout point de s et pas fausse en tout point de s (en d'autres termes, si p est localement vraie et localement fausse). Si une proposition n'est pas vraie en tout point d'un état, nous dirons qu'elle est *omise* par l'état. Par définition, si p est omise par s , elle peut être instable dans s ou fausse (=fausse en tout point de s).

2. Une forme sémantique X *du coup* Y est appropriée chaque fois qu'elle est interprétée dans un contexte tel qu'il existe une situation particulière, correspondant à un état d'information s , où la mise à jour avec q serait normalement omise par s si le résultat de la mise à jour avec p était omis par s .

On remarquera que cette contrainte ne dit pas que q serait normalement omise dans le contexte, mais relativise cela à une situation particulière.

Cette contrainte présente l'avantage de rendre compte de tous les exemples, y compris ceux à caractère événementiel (cf. contrainte 1).

Reprenons les exemples en examinant cette condition.

En ce qui concerne **les exemples événementiels** (expliqués par 1).

¹⁴ Nous remercions François Nemo pour cette remarque.

– Pour (22a) (l’italien européen), indépendamment de la condition sur la transition non respectée (contrainte 1), si l’information que x est italien est omise, on ne voit pas bien pourquoi l’information que x est européen est normalement omise. En fait, x pourrait être européen parce qu’il est français, allemand, etc. Il faut donc créer un micro -contexte bien particulier pour admettre que cette proposition est omise.

– En revanche pour (23b), si x devient européen en naissant en Italie, en omettant la propriété d’ être né en Italie, on a l’impression qu’on supprime la cause déclenchante de la propriété «être européen», ce qui suspend cette propriété.

– En (21), si on devient poisson une fois né le 15 mars, en omettant la propriété être né le 15 mars, on n’ a plus de raison d’ avoir la propriété «être poisson».

Cela suggère effectivement que la contrainte 1 (sur le caractère transitoire) peut être réduite à la contrainte 2 : *lorsque la prémisse dénote ou mentionne un événement qui fait apparaître la conclusion comme une transition, elle apparaît comme la cause déclenchante de cette transition, et donc comme un facteur nécessaire, d’où le lien entre omissions.*

En ce qui concerne **les exemples circonstanciels** (expliqués par l’ accès à l’ interprétation circonstancielle), on constate le même phénomène de «cause déclenchante».

– Pour (6) (le multiple de 64). Si on ne sait pas si un nombre est divisible par 64, il n’y aucune raison de supposer qu’on ignore normalement s’il est pair. Ce n’est que dans un scénario «épistémique» (matérialisé par *forcément* ou par une intonation particulière) qu’on reconstruit une micro-situation dans laquelle ma connaissance de la parité dépend de ma connaissance de la divisibilité par 2 ou 64 : j’ignorais que ce nombre était pair (omission), j’apprends qu’il est divisible par 2 ou 64, donc je me rends compte qu’il est pair. Quand je n’avais pas encore appris qu’il était divisible par 2 ou 64, j’ignorais qu’il était pair. Donc, normalement, je ne sais pas qu’il est pair en l’absence de l’information qu’il est divisible par 2 ou 64.¹⁵

– Pour (4a) (la progéniture d’Alain Delon). Si on ignore si x est le fils d’Alain Delon, on n’a aucune raison de supposer qu’on ignore normalement s’il est beau, sauf encore une fois la convocation d’ un scénario épistémique particulier.

– Pour (4b). Une interprétation possible est que, comme x est le fils d’Alain Delon, tout le monde le trouve beau, non pas tellement parce qu’il est beau, mais parce que le prestige du père rejaillit sur le fils. Si l’information que x est le fils d’Alain Delon était suspendue, on ne pourrait normalement pas assurer que tout le monde trouve x beau (lecture par cause déclenchante).

– Pour (8) (la taille de Jean et de Marie). Si l’on ignore que Jean mesure un mètre quatre vingt, on n’a aucune raison de supposer que l’information qu’il est plus grand que Marie est normalement omise. Le fait que Jean fasse un mètre quatre vingt n’apparaît pas nécessairement comme la cause déclenchante d’une nouvelle situation (d’une transition). Par exemple, si Marie fait un mètre soixante dix, Jean était plus grand que Marie *avant* qu’il fasse un mètre quatre vingt. Il y a une simple comparaison de tailles. Si l’on suspend la proposition

¹⁵ Notons, à propos de cet exemple, qu’il est important de distinguer l’omission de la stabilité. Je ne sais pas si le nombre est pair, mais cela n’implique pas que je sache qu’il est impair. C’est pourquoi la condition est formulée en termes d’omission, pas en terme de stabilité (vrai ou faux partout).

'Jean fait un mètre quatre vingt', cela n'a aucune incidence particulière sur la conclusion. En revanche, si l'on devient plus grand que Marie en atteignant un mètre quatre vingt, l'omission de la taille conduit à l'omission de l'information selon laquelle on est plus grand que Marie.

– Pour (28) (les baleines). Si on ignore si les baleines sont des mammifères, l'information qu'elles allaitent leurs petits n'a pas à être normalement omise, à moins d'un scénario épistémique du même ordre que celui évoqué pour (6).

– Enfin, dans le cas où la conclusion exprime une propriété plutôt déviante (l'exemple du végétarien, du daltonien) ou simplement très spécifique (le fonctionnaire), il est plus facile d'imaginer que l'omission de la prémisse s'accompagne normalement de l'omission de la conclusion.

Pour synthétiser, selon cette contrainte, tout scénario étroitement causal constituera un format de configuration adéquat pour *du coup*. Si la prémisse est présentée comme la cause déclenchante de la conclusion, on imaginera facilement que la conclusion dépend de la prémisse pour être vraie, et donc que l'omission de la prémisse s'accompagne normalement de l'omission de la conclusion.

C'est ce phénomène de dépendance qui favorise une lecture circonstancielle pour la conclusion: si la mise à jour avec q n'a pas lieu d'être sans celle avec p , q semble attaché à des circonstances, celles même qui font que p est introduit.

Conclusion

L'analyse que nous avons proposée pour les connecteurs de conséquence et, en particulier, pour *du coup* vise à saisir l'ensemble des contraintes qui régulent leurs possibilités combinatoires.

Dans un premier temps, nous avons isolé un nombre fini de facteurs indépendants les uns des autres qui exercent une influence sur les possibilités d'emploi de l'ensemble des connecteurs de conséquence. L'identification de ces facteurs est basée sur une conception dynamique du type de connexion. Nous avons admis que les connecteurs ne relient pas des objets statiques comme des propositions ou des actes, mais qu'ils mettent en relation des transitions entre des états déterminés par des opérations illocutoires. Ces facteurs ont trait aux règles qui légitiment la relation et au type des opérations illocutoires. Les connecteurs ont des possibilités distributionnelles différentes d'une part, selon que les règles mobilisées concernent des jugements ou des états de choses, d'autre part, selon que les opérations illocutoires concernent des états (non) stables ou (non) effectifs. Les connecteurs dont les possibilités d'emploi sont les plus restreintes sont ceux qui nécessitent des états stables et effectifs et des règles concernant des états de choses. En gros, ces connecteurs ne peuvent se combiner qu'avec des assertions évoquant des états de choses en relation causale. C'est le cas de *de ce fait*. Les connecteurs dont les possibilités d'emploi sont les plus larges sont ceux qui ne nécessitent ni la stabilité, ni l'effectivité des états et qui acceptent des règles concernant des jugements. Ces connecteurs peuvent se combiner avec des énoncés non assertifs, comme des questions ou des impératifs et en plus ils sont compatibles avec des configurations d'inversion causale (où l'état de choses évoquant la conséquence précède celui évoquant la cause). C'est le cas de *donc, alors et par conséquent*. Entre ces deux extrêmes, on trouve des connecteurs qui ne tolèrent que des règles concernant des états de choses, mais qui acceptent différents types d'états.

Dans un deuxième temps nous avons examiné les configurations incompatibles avec *du coup* qui ne sont pas bloquées par ces facteurs. Nous avons constaté que les facteurs qui exercent une influence sur les possibilités d'emploi de *du coup* ont trait au caractère non attendu de la proposition *q* évoquée dans la conclusion. Cette dernière doit pouvoir être comprise comme omise si celle évoquée dans la prémisse n'est pas mise à jour.

Pour compléter l'analyse des contraintes, il nous faudrait encore réfléchir au rapport entre le sens du mot *coup* et les restrictions d'emploi observées pour *du coup*. Ceci suppose une étude diachronique du figement de la locution et des incidences du sens des formes dont elle est composée sur les contraintes qu'elle impose en tant que connecteur. Quelques pistes peuvent être suggérées à partir des analyses syntaxiques et sémantiques du mot *coup* proposées par (Gross 1984) et (Ibrahim 1987). Gross relève une valeur événementielle de *coup* dans des constructions à fonction d'opérateur phrastique telles que *sur le coup*, *pour le coup*, *à tous les coups*. Ibrahim associe aux expressions en *coup* une interprétation perfective temporelle. Ces deux valeurs sont compatibles avec les restrictions d'emploi relevées au sujet du type de propriétés que *du coup* accepte: les propriétés intrinsèques, définitoires ou atemporelles, qui ne sont pas de bons candidats pour *du coup* ne sont pas non plus compatibles avec une interprétation événementielle ou perfective temporelle.

Toutefois pour valider l'hypothèse d'un lien entre les restrictions imposées par *du coup* et la valeur de *coup*, il faut montrer comment ces valeurs passent diachroniquement sous forme de contraintes sur les emplois du connecteur, en se basant sur des principes diachroniques généraux comme ceux dégagés par (Hooper et Traugott 1994).

Ce dernier point semble *a priori* particulièrement difficile à démontrer, dans la mesure où dans le cas de *du coup*, contrairement à celui d'autres locutions figées comme *de ce fait*, par exemple, il n'existe pas, dans l'état actuel de la langue, d'emplois non figés de l'expression *du coup*. La compositionnalité de *du coup* ne peut être testée sur cette base.

Références

Carlson (1977) : *Reference to Kinds in English* , Ph.D. dissertation, University of Massachusetts at Amherst.

B. Clark (1993): "Relevance and 'pseudo-imperatives'", *Linguistics and Philosophy* 16, 79-121.

L. Degand (1998): «On Classifying Connectives and Coherence Relations», in *Proceedings of the 1998 ACL Workshop on Discourse Relations and Discourse Markers*, 29-35.

O. Ducrot (1984): *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

G. Gross (1984): "Étude syntaxique de deux emplois du mot *coup*", *Linguisticae Investigationes* VIII:1, 37-61.

Hooper et E. C. Traugott (1994): *Grammaticalisation*, Cambridge, Cambridge University Press.

A. H. Ibrahim (1987): "'Coup': mot support d'interprétation aspectuelle en français", in J. David et G. Kleiber (eds), *Actes du colloque international de linguistique* , Paris, Klincksieck, 125-144.

J. Jayez et C. Rossari (1998): "Discourse Relations versus Discourse Marker Relations" in *Proceedings of the 1998 ACL Workshop on Discourse Relations and Discourse Markers*, 72-78.

J. Jayez et C. Rossari (1999a): «Pragmatic Connectives as Predicates. The case of Inferential Connectives», in P. Saint-Dizier (ed.) *Predicative Forms in Natural Language and in Lexical Knowledge Bases*, Kluwer, Netherlands, 285-319.

J. Jayez et C. Rossari (1999b): «A dynamic approach to the discourse level sensitivity of discourse markers», à paraître dans les actes de LORID'99, 7-9 juillet 1999, Edimbourg.

A. Knott (1996): *A Data-Driven Methodology for Motivating a Set of Coherence Relations*. Ph.d. thesis, Université d'Edimbourg.

C. Rossari et J. Jayez (1996): «*Donc* et les consécutifs. Des systèmes de contraintes différentiels», *Linguisticae Investigationes* XX:1, 117-143

C. Rossari et J. Jayez (1997): «Connecteurs de conséquence et portée sémantique», *Cahiers de linguistique française* 19, 233-265.

T. J. M Sanders., W. P. Spooren, L. G. M. Noordman (1992): «Toward a Taxonomy of Coherence Relations», *Discourse Processes* 15, 1-35.

C. Sorin (1984): «Impératifs conditionnels», *Le Français Moderne* 52, 1-21.

E. Sweetser (1990): *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press

F. Veltman (1996): «Defaults in Updates Semantics», *Journal of Philosophical Logic* 25, 221-261.